



Saisir le tribunal d'instance

Par **shayna**, le **08/12/2008** à **15:24**

Bonjour,

Je souhaiterais demander l'avis ou les conseils pour rédiger une lettre que je souhaite adresser au tribunal d'instance pour obtenir une ordonnance de suspension prévue aux articles 1244-1 à 1244-3 du code civil car suite à un divorce j'ai souhaiter prendre en charges 2 crédits à la consommation pour soulager mon ex-conjoint mais n'ayant pas retrouvée un emploi cause changement de département je me suis résignée à vivre provisoirement avec le RMI et 2 enfants.

Mon conjoint ne veut pas me verser la pension alimentaire.

J'ai demandé à mon avocat de faire cette démarche pour moi mais ça n'a pas l'air de l'intéresser.

En tous cas merci à tous ceux qui pourront me donner un exemple de lettre et continuer à vous aider et informer la solidarité ne coute rien à celui qui la pratique et c'est un vrai trésor pour celui qui en bénéficie.